Article paru dans le

n°134 de FORUM, revue de la recherche en travail social (12/2011)

Thesis : une base de données pour faciliter l'accès aux thèses intéressant le travail social

Pour le groupe de travail Thesis [1],

Elisabeth Dugué, Laboratoire Lise (Cnam/CNRS)
Marion Hirschauer, membre du réseau PRISME et responsable du centre de documentation de l'ETSUP (Paris)

Le réseau documentaire PRISME[2] et le Centre de Documentation sur la Formation et le travail du Cnam[3] viennent de mettre en ligne une base de données bibliographiques - Thesis[4] - qui, pour 6 années (2000-2005), répertorie les thèses pouvant éclairer l'action sociale. Elle est conçue comme un appui technique pour ceux qui se préoccupent de comprendre l'action sociale, soit qu'ils agissent (les travailleurs ou intervenants sociaux), soit qu'ils forment (les formateurs de l'appareil de formation au travail social ou les universitaires enseignants et chercheurs) soit qu'ils pilotent l'action sociale, soit enfin qu'ils tentent de comprendre et d'analyser (les chercheurs ou étudiants). Au moment où la base de données est opérationnelle, le groupe qui l'a produite souhaite présenter les raisons qui ont poussé à sa construction, les méthodes qui ont été utilisées et les usages qui peuvent en être attendus.

1. Le contexte entourant la création de Thesis

La création de Thesis s'inscrit dans une mouvance qui depuis plusieurs années contribue, d'une part, à favoriser les échanges entre diverses disciplines scientifiques autour des questions théoriques et des recherches empiriques qui peuvent éclairer l'action sociale et, d'autre part, à améliorer la circulation des connaissances entre chercheurs et professionnels de l'action sociale

On l'a souvent noté, les recherches traitant du champ du social sont riches et foisonnantes, mais les échanges entre elles ne sont ni structurés ni organisés. En fait, on peut distinguer deux grands ensembles de recherches. Le premier s'effectue au sein des disciplines universitaires. Avec des angles théoriques différents, un grand nombre d'entre elles peuvent

[1] Outre les auteures, le groupe de travail Thesis compte les membres suivants : pour le réseau Prisme, EESTS Lille (Laurence Serbouti), Fondation pour l'enfance (Véronique Fava-Natali), AFERTES Arras (Khadija Ouztit) ; pour le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Centre de documentation formation travail (Mado Maillebouis puis Corinne Lespessailles), Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Elisabeth Dugué puis Marie-Christine Bureau).

[2] Animé par des professionnels de l'information délégués par leurs institutions (centres de formations en travail social, associations oeuvrant dans l'action sociale, collectivités locales …) le réseau PRISME permet la co-production et la mutualisation de ressources documentaires en action sociale et médico-éducative. Site internet du réseau PRISME : http://www.documentation-sociale.org/prisme/

[3] Site internet du CDFT / CNAM : http://cdft.cnam.fr/

[4] Base de données Thesis : http://thesis.cnam.fr:8080

PRISME/CNAM

être mobilisées pour éclairer l'action sociale. Or, alors qu'éclairer action et travail social nécessite de croiser les approches, le monde universitaire peine à travailler en « pluridisciplinarité ». Un second ensemble de recherches est, au contraire, organisé autour d'approches transversales. Ainsi des études appliquées ayant pour vocation de soutenir les décisions prennent en compte les spécificités du travail social. Les milieux professionnels, et particulièrement les centres de formation au travail social participent largement à la production de ce type de savoirs (par les mémoires des étudiants, les travaux de certains formateurs ou les travaux de centres de recherche d'organismes de formation en travail social)[5]. Ils revendiquent une légitimité, qui leur semble à la fois spécifique (car appuyée par exemple sur des pratiques particulières comme la recherche-action ou l'expertise), et non prise en compte par les milieux universitaires.

Les productions concernant le social sont donc nombreuses mais elles sont peu mises en résonnance. La multiplicité des disciplines scientifiques concernées, leur éclatement en thématique, et leur incapacité à dialoguer entre elles se combinent avec la difficulté à relier recherche académique et études répondant aux besoins de l'action sociale. L'absence d'une discipline universitaire spécifique est, sur ce point, fort préjudiciable. En France, à la différence de ce qui se passe dans d'autres pays, le « travail social » n'est pas constitué en discipline pouvant susciter un corpus central de recherches autour duquel s'agglomèrent les travaux d'autres disciplines et pouvant générer un milieu de recherche au sein duquel seraient débattues les questions qui traversent le social.

Les lieux favorisant les échanges autour de questions et de pratiques de recherche intéressant le social existent cependant. Mais ils reflètent en partie le clivage existant entre les deux grands producteurs de connaissances qui viennent d'être évoqués. Le monde de la recherche organise les échanges à partir des disciplines. C'est, par exemple, ce que font en sociologie le réseau thématique « *Politiques sociales, protection sociale et solidarités* » de l'association française de sociologie (AFS) ou le groupe de recherche « *Sociologie de l'intervention sociale* » de l'association internationale de sociologie de langue française (AISLF). De leur côté les milieux du travail social ont une expérience déjà longue en matière de diffusion de l'information scientifique : aux nombreuses journées d'études organisées par les centres de formation s'ajoutent celles proposées par les centres spécialisés (ONED, Profession Banlieue, …). Malgré tout, le monde du travail social ne s'approprie pas aisément les travaux universitaires, peut-être à cause de leur abondance. La recherche collective menée en région Rhône-Alpes[6] a montré que ces travaux ne parviennent que lentement à irriguer les formations au travail social : faute de temps et de moyens de repérage, les formateurs ont tendance à privilégier un petit nombre d'auteurs bien connus, toujours les mêmes.

Le rapprochement de ces deux mondes, certes complémentaires mais qui peuvent être conflictuels, est en train de s'opérer. Sous l'impulsion de la Direction générale de l'action sociale (DGAS, devenue depuis Direction générale de la cohésion sociale), se sont mis en place récemment des pôles ressources régionaux, qui, sur une base territoriale, veulent créer des synergies entre les différents acteurs intéressés par la recherche sur le social[7]. La plate-forme

---

[5] Boucher Manuel (Coord.), *La recherche dans les organismes de la formation et de l'intervention sociales : enjeux et perspectives*. L'Harmattan, 2008

[6] Par 15 chercheurs, sous la direction de Joël Cadière et Gilbert Clavel, « Une recherche d'un pôle à consulter - extraits. La recherche : quelle transmission pour les formations aux professions sociales ? en Rhône-Alpes » /, *Forum, revue de la recherche en travail social*, Hors-série n°1, juin 2010, pp. 16-27

[7] Ministère du travail, des relations sociales et des solidarités. Circulaire DGAS/PSTS/4A n° 2008-86 du 6 mars 2008 relative aux actions de qualification en travail social financées au titre des priorités définies par les orientations ministérielles pour les formations sociales 2007-2009, et notamment, au lancement d'un appel à projets pour la création,

PRISME/CNAM

de recherche en action sociale de la région Rhône Alpes, première expérimentation d'un pôle ressource, constitue actuellement, au niveau local une véritable interface entre chercheurs et professionnels. Elle n'est plus isolée puisque, depuis 2008, des pôles recherche ressources régionaux en travail social ont vu le jour dans la plupart des régions. Ils réunissent et fédèrent des acteurs de la formation et de la recherche en travail social, des laboratoires universitaires… La Chaire de travail social et d'intervention sociale du Cnam, les associations Acofis (Association des chercheurs des organismes de formation de l'intervention sociale), AIFRIS (Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale) veulent également construire une position à l'intersection entre monde universitaire et monde professionnel. C'est dans leur lignée que se situe Thesis puisque cette base de données propose aux milieux professionnels intéressés par l'action sociale un outil permettant d'accéder rapidement aux travaux universitaires récents (les thèses) dont le repérage est difficile. Elle répond au besoin souligné par l'étude, déjà citée, menée en Rhône Alpes. Les auteurs souhaitaient en effet que les techniques documentaires et informatiques viennent appuyer les utilisateurs des centres de documentation en proposant un accès rapide aux travaux de recherche pouvant constituer des ressources pour les formateurs et leurs étudiants.

Thesis répond à ce vœu. En favorisant l'accès aux références des thèses consacrées à des objets de recherche pouvant éclairer l'action sociale, la base de données sera, nous l'espérons, un outil facilitant les rapprochements et les échanges entre professionnels du social et chercheurs. Cette ambition n'est pas récente : la création de cette base de données s'inscrit dans une double filiation.

2. La construction de Thesis

Le groupe de travail à l'origine de Thesis est composé d'un chercheur du LISE/CNAM, d'une documentaliste du CDFT/CNAM, et de quatre documentalistes représentantes du réseau PRISME et de leurs institutions employeuses.

La première motivation des documentalistes engagées dans ce travail fût **le repérage et la meilleure accessibilité au document thèse** qu'il allait permettre, s'inscrivant dans une mission et des pratiques quotidiennes à l'oeuvre dans les centres de documentation représentés. Dans leurs institutions, centres de formation en travail social, association ou fondation liée à l'enfance, la mission des professionnels de l'information-documentation est de repérer, organiser et mettre à disposition de leurs publics (étudiants ou stagiaires du niveau 5 au niveau 1, formateurs, personnels de direction, chercheurs, professionnels de l'action sociale ou éducative …) des ressources documentaires traitant de leurs très nombreux centres d'intérêt professionnels et contribuant à leur apprentissage, à l'actualisation de leurs connaissances ou à la mise en oeuvre de leurs projets. Les fonds documentaires constitués et disponibles dans ces institutions (et plus globalement chez les membres du réseau PRISME) sont donc spécialisés, mais couvrent un grand nombre de disciplines, de thèmes et de sujets répondant aux besoins de leurs utilisateurs : connaissance, accueil et accompagnement des publics en difficulté à tous les âges, techniques de service social ou éducatives, politiques et organisation sociale et sanitaire, apports théoriques en sociologie, psychologie, psychologie sociale, droit, connaissance des territoires, management des institutions sociales…. La liste est longue et évolutive.

---

le soutien et le développement de pôles ressources « recherche-travail social- intervention sociale-action sociale-formations ». *BO Santé – Protection sociale – Solidarités*, n° 2008/4 du 15 mai 2008, pp. 393-397

PRISME/CNAM

C'est donc dans cet esprit et inspirées par leur pratique documentaire quotidienne que les documentalistes ont participé à l'élaboration empirique de critères de sélection des références bibliographiques des thèses repérées parmi quatorze disciplines universitaires dans le catalogue SUDOC de l'ABES[8]. Faciliter l'accès au « document thèse » sur des sujets susceptibles d'intéresser les acteurs du secteur social fût le premier objectif ; le traitement documentaire effectué (voir plus bas) peut de surcroît contribuer à **outiller les acteurs du milieu de la recherche en travail social**, dont les Pôles Ressource « recherche - travail social - intervention sociale - action sociale - formations ».

Concernant les thèses, la voie a été ouverte par Michel Chauvière. Se définissant lui même comme un « proche compagnon du route du travail social[9] », il s'est, avec beaucoup de continuité, intéressé au développement de la recherche sur le social et à sa valorisation. Il a été à l'initiative de la première réalisation préfigurant Thesis : chargé de mission à la Mire entre 1982-1986, il a porté, avec le soutien de Jean-Noël Chopart, la publication d'un annuaire de la recherche, plusieurs fois réédité[10]. Outre les informations concernant les laboratoires et les chercheurs, cet annuaire propose la liste des thèses portant sur le social soutenues entre 1975 en 1993. Elles étaient alors peu abondantes : Chauvière en retenait entre 30 et 70 par an entre 1975 et 1993. Chargée de mission au CEDIAS, au moment où se définissaient les contours de la future Chaire de travail social du CNAM, Elisabeth Dugué a partiellement et brièvement poursuivi le travail de Chauvière en recensant les thèses parues entre 1996 et 1999[11]. Le réseau européen CERTS[12] a eu l'ambition d'engager une recension un peu similaire en lui donnant une dimension internationale et en élargissant le recueil à des travaux non universitaires (rapports, littérature grise). Peut être à cause de son ambition, cette tentative n'a pas abouti, mais elle a été à l'origine de la création du groupe de travail qui a produit Thesis. La composition de ce groupe - mêlant membres de l'appareil de formation au travail social et membres de l'enseignement supérieur - reflète le rôle de médiation qu'il veut jouer entre chercheurs et professionnels du social.

3. Méthodologie à l'œuvre et institutionnalisation de la recension

Le groupe Thesis a décidé de s'inscrire dans la perspective de Chauvière en limitant la recension aux thèses. Certes, des raisons pratiques peuvent expliquer ce choix : les thèses constituent un corpus bien délimité, aisément accessible grâce à un répertoire national, mais ce qui les caractérise constitue un argument plus décisif encore. Toute thèse met normalement en relation une étude empirique et une théorie explicative, on peut donc espérer y trouver à la fois des données récentes rigoureusement construites et un cadre conceptuel novateur. C'est donc aussi parce que ce corpus permet de renouveler les analyses qu'on a souhaité le rendre accessible au monde des professionnels. Pour le rendre accessible,

---

[8] Catalogue SUDOC (Système Universitaire de Documentation) : http://www.sudoc.abes.fr – ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) : http://www.abes.fr/

[9] Chauvière Michel, *Former aux risques de la recherche*, Intervention à l'université de Poitiers, 02/05/2007 (http://ww2.ac-poitiers.fr/sms/spip.php?article18&debut_page=0)

[10] Chauvière Michel (Dir.), *Annuaire de la recherche sur le social*, 5e éd., CNRS/MIRE, 1995, 603 p.

[11] Dugué Élisabeth, « Les thèses intéressant le social : recensement et perspective d'animation d'un milieu de recherche », *Vie sociale*, n°2, 2002, pp. 77-86

[12] Centre Européen de Ressources pour la Recherche en Travail Social. Vingt-quatre partenaires représentant quinze pays d'Europe sont signataires de ce projet qui a pour objectifs de « rendre visibles les travaux de recherche menés dans le champ du travail social et de dynamiser un milieu de recherche dans le champ du travail social » (source : http://www.certs-europe.com/francais/index.html)

PRISME/CNAM

il fallait d'abord le sélectionner. Dans les disciplines étudiées, les références bibliographiques de 12.421 thèses ont été explorées pour 2000-2005, dont 770 soit 6,2 % ont été retenues pour la base de données Thesis. Pas plus que dans les recensions précédentes, la sélection ne s'est appuyée sur une consultation des thèses : elle s'est effectuée à partir des références bibliographiques disponibles dans la banque de données SUDOC de l'ABES, c'est à dire à partir de documents secondaires. Si Thesis prolonge le travail et la méthode initiés par Chauvière, elle lui ajoute cependant quatre caractéristiques qui font son originalité et lui donne sa valeur : objectivation, organisation, amélioration de l'accessibilité aux documents et institutionnalisation.

Chauvière, et Dugué à sa suite, avaient construit les répertoires de manière subjective. Leur méthode avait été identique : faute de pouvoir s'appuyer sur les mots clés décrivant le contenu des thèses (quelques sondages effectués au hasard montraient qu'ils ne permettaient pas l'accès à l'ensemble des travaux), ils avaient consulté l'ensemble des références des thèses soutenues dans les disciplines de sciences sociales et, à partir du titre et du résumé, ils avaient sélectionné celles traitant d'un sujet intéressant l'action sociale. Mais la sélection rendait compte des critères propres à chacun de ces deux chercheurs qui n'avaient pas été mis en débat.

Le travail collectif s'est appuyé sur la même méthode mais il a permis d'**objectiver les critères de sélection.** Donnons une idée plus précise et concrète de ce travail. Chaque membre du groupe a extrait, parmi les thèses soutenues au cours d'une année dans une discipline universitaire reconnue par le CNU[13], celles pouvant intéresser les formateurs de l'appareil de formation au travail social. Si bon nombre de thèses concernaient de façon évidente les acteurs du social, d'autres posaient problème, semblant périphériques ou hors sujet. Des réunions-débats, ont permis de prendre des décisions pour ces "cas" limites et de définir ainsi progressivement les frontières du champ des recherches pouvant intéresser les acteurs du social. Tout au long du travail, les chercheurs se sont alignés sur les décisions des praticiens du social : la parole des documentalistes de Prisme, en prise directe avec les questions posées par les exigences de formation des travailleurs sociaux, prédominait.

Un exemple permettra d'illustrer les débats et les arguments sur lesquels se sont appuyées les décisions. De nombreuses thèses traitent, sous différents angles et dans diverses disciplines, de la question de l'immigration, qui elle même est bien souvent au coeur des pratiques des travailleurs sociaux. Nombreuses aussi sont les thèses étudiant, dans un pays autre que la France, une question sociale pouvant faire écho aux pratiques françaises. Il a été décidé de retenir, parmi les thèses traitant de l'immigration ou de pratiques étrangères, uniquement celles pouvant éclairer la relation existant actuellement en France entre immigration et intervention sociale ou éducative ; c'est à dire les travaux portant sur des questions telles que la pauvreté, l'interculturalité, les modes d'organisation de la famille etc…. Ainsi on n'a pas retenu une thèse portant sur le travail des enfants au Maroc, la question de l'exploitation des enfants ne se posant pas aujourd'hui en France. En revanche on a retenu la question du métissage en Colombie parce qu'elle peut éclairer des pratiques et interrogations françaises.

Si les premières sélections ont été précédées de longs débats, les dernières ont été très rapides, l'accord étant maintenant établi sur les critères de sélection.

Outre l'objectivation des critères de sélection, l'apport de Thesis est de proposer **une**

[13] Les disciplines dépouillées sont le droit, la psychologie, la sociologie, les sciences de l'éducation, la philosophie, l'ethnologie, la linguistique, les sciences politiques, l'histoire, la géographie, la démographie et l'économie.

PRISME/CNAM

organisation du corpus favorisant les interrogations multiples. Les recensions précédentes étaient présentées sous forme de listes classées par discipline et par ordre chronologique. Dans un premier temps cette même organisation a été poursuivie : le groupe a constitué des dossiers de fiches papier (le résumé des thèses) classées selon ces deux critères avec l'ambition d'en proposer l'édition à une revue du social. Devant les difficultés rencontrées, il a ensuite été décidé de ne pas se borner à éditer une liste complétant les recensions précédentes mais de construire une base de données, c'est à dire d'organiser le corpus. Cette décision, qui donnait une plus grande ampleur au travail et permettait d'assurer la poursuite de la recension, a inscrit l'activité du groupe dans une nouvelle temporalité. Il a fallu se mettre d'accord sur les indications nécessaires aux futurs utilisateurs afin de définir les champs présents dans une fiche, construire le champ sémantique, c'est à dire l'accès thématique aux thèses, résoudre enfin toutes les difficultés techniques propres à la construction d'une base de données (choix des champs ; import, harmonisation et correction des données sous tableur, ajout de données ; indexation, classement thématique ; choix de l'outil de gestion et de recherche documentaire, de l'hébergement ; import des données dans l'outil choisi, création d'interfaces de consultation et de recherche ; vérification du fonctionnement et corrections).

Le traitement sémantique puis le classement thématique ont constitué une étape cruciale particulièrement longue à accomplir. Les thèses ont d'abord été indexées en mots-clés ; elles ont ensuite été organisées en thèmes qui correspondent aux objets de recherche intéressant le social. L'indexation a largement été effectuée au moyen du thésaurus du réseau PRISME[14] puisqu'il est adapté aux besoins des utilisateurs potentiels de la base de données (au premier chef, les formateurs et stagiaires des écoles de travail social et les travailleurs sociaux). Cependant, des éléments nouveaux de vocabulaire ont dû être introduits. Les thèses portent généralement sur des objets émergents, et dans le social peut-être plus que dans d'autres secteurs, sont fortement liées à des thématiques en perpétuel changement ; les conceptualisations théoriques, elles aussi, évoluent. Il a donc fallu créer des mots clés pour pouvoir traiter les travaux novateurs ou très spécifiques (par exemple : capabilité, injustice subie, coping ...) qui ne pouvaient s'intégrer dans la terminologie existante. Il est prévu que le groupe examine régulièrement les nouveaux mots-clés afin de les conserver s'ils se sont pérennisés et de les éliminer s'ils ne correspondent qu'à un effet de mode.

L'amélioration de l'accessibilité aux thèses constitue le troisième apport de Thesis. Depuis quelques années, les thésards sont invités à déposer leurs travaux en version électronique et ceux-ci sont de plus en plus souvent consultables en texte intégral sur les sites des établissements de soutenance. Très récemment, l'ABES a également pris l'initiative de la création du site theses.fr, qui devrait à terme recevoir toutes les thèses. S'inscrivant dans cette mouvance, le groupe de travail Thesis a indiqué dans la base de données l'adresse des thèses disponibles en ligne. Actuellement, 46 thèses du corpus Thesis sont consultables en ligne en texte intégral. Gageons que le nombre ira croissant et que l'accessibilité sera rendue plus aisée par la création de theses.fr.

Reste toutefois que le travail récemment accompli ne doit pas être définitivement "clos" : non seulement la base de données doit perpétuellement s'enrichir des nouvelles thèses, mais les

[14] L'ADBS définit le thésaurus comme une « liste organisée de termes normalisés (descripteurs et non-descripteurs) servant à l'indexation des documents et des questions dans un système documentaire. Les descripteurs sont reliés par des relations sémantiques (génériques, associatives et d'équivalence) exprimées par des signes conventionnels [...]. » (Source, site internet de l'ADBS, consulté le 08.06.2011). Le réseau PRISME est à l'origine de la création du thésaurus Sciences et action sociales, qui regroupe une terminologie propre au travail social.

PRISME/CNAM

limites du corpus retenu, son organisation doivent évoluer constamment pour rendre compte des avancées de la recherche. Il est donc nécessaire d'inscrire le travail collectif dans la durée. Dans son intervention de 2007, M. Chauvière regrettait que le travail qu'il avait engagé n'ait pas pu être prolongé faute d'institution porteuse du projet[15]. C'est désormais chose faite : le quatrième apport de Thesis est, en effet, **l'institutionnalisation de la recension** des thèses intéressant le social. Contrairement aux travaux de Chauvière et Dugué, qui ne dépendaient que de la bonne volonté de leurs auteurs, les institutions soutiennent dorénavant la base de données. Une convention lie depuis peu les deux acteurs principaux à l'origine de Thesis - le centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, qui héberge la base de données, et l'association Prisme -. La reconnaissance de l'activité du groupe de travail à l'origine de Thesis vient donc s'ajouter à la formalisation des critères de sélection pour permettre la pérennisation de la recension. Actuellement, le groupe continue à sélectionner les thèses plus récentes et à faire évoluer la liste des mots clés en fonction des lignes de force des recherches.

4. Caractéristiques du corpus et apports pour le secteur social

Nous présenterons l'état actuel du corpus accessible grâce à Thesis, ce qui sera aussi l'occasion d'évoquer brièvement quelques uns des usages possibles de la base de données. Celle-ci est actuellement organisée en 19 thèmes recensés dans 14 disciplines :

PRISME/CNAM

15 *Former au risque de la recherche*, 2007, Op. Cit.

Répartition par discipline des références du corpus

	Discipline	Nb de thèses dans SUDOC	Nb de thèses retenues pour Thesis
1.	Psychologie	1339	228
2.	Sociologie	1057	160
3.	Sciences de l'éducation	677	121
4.	Histoire	2596	56
5.	Droit public	1105	38
6.	Droit privé	1086	36
7.	Géographie	922	32
8.	Sciences économiques	1343	29
9.	Ethnologie	400	22
10.	Sciences politiques	540	22
11.	Linguistique	411	9
12.	Philosophie	906	8
13.	Droit pénal	39	8
14.	Démographie	nc	1
	Total	**12 421**	**770**

Répartition thématique des références du corpus

	Thème	Nb thèses dans Thesis pour 2000-2005
1.	Éducation	74
2.	Travail social, politique sociale	67
3.	Travail, formation, insertion	60
4.	Handicap	60
5.	Famille	59
6.	Immigration	54
7.	Lien social, solidarité, exclusion	51
8.	Environnement juridique	48
9.	Enfance, adolescence, jeunesse	47
10.	Délinquance, criminalité	43
11.	Groupes sociaux, identités	42
12.	Ville, logement	39
13.	Santé mentale	33
14.	Santé	28
15.	Personnes âgées	21
16.	Toxicomanie, addiction	20
17.	Vie publique	12
18.	Environnement économique	8
19.	Pratiques culturelles	4

- En mettant en lumière les disciplines et les universités dans lesquelles les problématiques intéressant les travailleurs sociaux sont étudiées**, la base de données permet de discerner les lieux de production des savoirs et de constituer une sorte de carte de France du milieu de la recherche**. L'Ile de France est très dominante : cela s'explique à la fois par la forte présence universitaire mais également par l'abondante production d'un petit nombre d'établissements.

PRISME/CNAM

Nombre de thèses recensées dans Thesis par région (2000-2005)

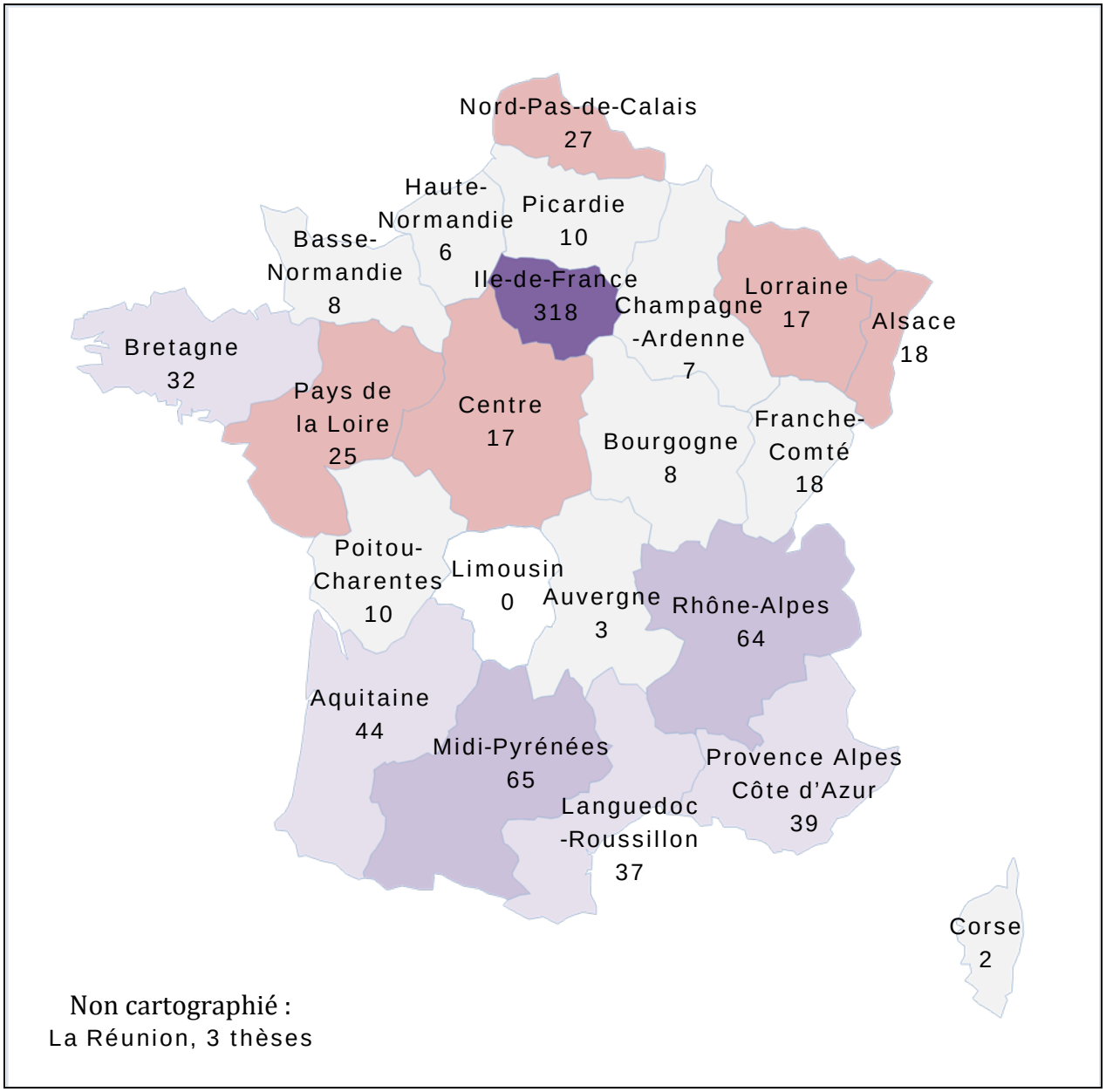

Les 15 établissements les plus représentés dans le corpus

Etablissement de soutenance	Total
Université de Paris 5 René Descartes	76
Université de Toulouse 2 Le Mirail	55
Université de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis	50
Université de Paris 10 Paris Ouest Nanterre-La Défense	40
École des hautes études en sciences sociales	38

Etablissement de soutenance	Total
Université de Rennes 2 Haute Bretagne	25
Université d'Aix-Marseille 1 Provence	24
Université de Montpellier 3 Paul Valéry	20
Université de Nantes	19
Université de Strasbourg	18

Université de Lyon 2 Lumière	38
Université de Bordeaux 2 Victor Segalen	37
Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne	32

Institut d'études politiques de Paris	15
Université de Grenoble 2 Pierre Mendès-France	14

L'analyse statistique du corpus aurait pu permettre d'affiner cette carte de France de la recherche puisqu'il est possible de croiser les établissements de soutenance et les disciplines. On aurait ainsi pu constater que la psychologie représente la discipline majoritaire à l'université Paris 5 René Descartes et à l'université de Toulouse 2 Le Mirail (36 thèses dans chaque université), que les sciences de l'éducation sont particulièrement présentes à l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis (18 thèses), et que la sociologie, plus dispersée, est cependant bien présente à l'École des hautes études en sciences sociales (19 thèses). Afin de ne pas alourdir notre propos, nous n'avons pas été plus loin dans cette voie.

• **L'indexation des thèses par mots clés et le classement par domaines permettent une consultation thématique** transverse à l'ensemble des disciplines scientifiques, ce qui répond aux besoins du secteur professionnel dans lequel le lien entre théories et outils nécessaires au travail social est toujours en débat (Riffault 2002[16]). Le corpus ainsi construit devrait être utile aux formateurs qui peuvent y repérer des personnes ressources et y chercher les connaissances (développements théoriques ou données empiriques) propres à nourrir leurs enseignements. Thesis est également un instrument précieux pour identifier les thématiques qui mobilisent le monde universitaire et pour suivre leur évolution. Cette analyse diachronique est rendue possible par l'indexation qui, en objectivant les critères d'organisation du corpus permet de suivre son évolution. Discipline par discipline ou de manière transdisciplinaire, on peut suivre le nombre, la thématique des travaux menés par les jeunes chercheurs.

Nous avons sélectionné trois thématiques bien représentées dans le corpus et les trois tableaux suivants montrent quels sont les établissements producteurs de connaissances sur un thème. Nous y avons ajouté une quatrième thématique, les personnes âgées, étonnamment peu présente dans le corpus.

[16] Riffault Jacques, « Quelques préalables à l'étude des processus de référenciation théorique en travail social », *Vie sociale*, n°2, 2002, pp. 27-36

ÉDUCATION

- 74 thèses soutenues dans 27 établissements
- 8 établissements comptant chacun au moins trois thèses
- Les cinq régions les plus représentées : Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Rhône-Alpes, Provence Côte d'Azur

Etablissements comptant au moins trois références de thèses

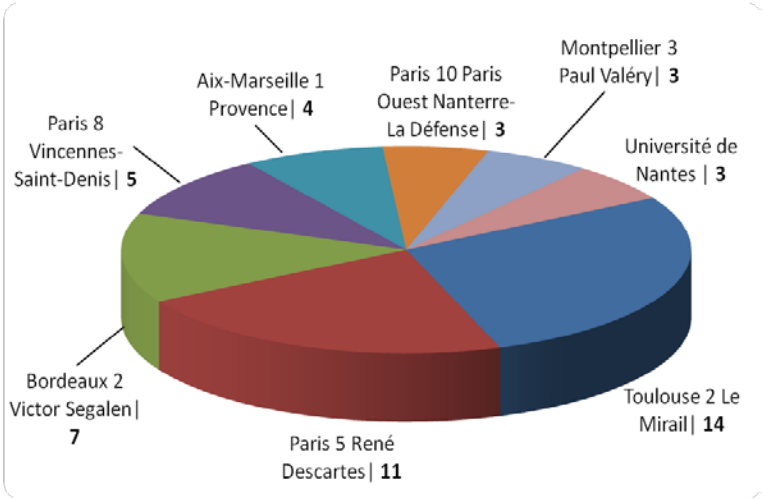

TRAVAIL SOCIAL, POLITIQUES SOCIALES

- 67 thèses soutenues dans 28 établissements
- 11 établissements comptant chacun au moins trois thèses
- Près d'un tiers des thèses réalisées dans des établissements franciliens ; loin derrière et à égalité avec chacune 7 thèses pour ce thème : Midi-Pyrénées, Nord Pas-de-Calais et Rhône-Alpes.

Etablissements comptant au moins trois références de thèses

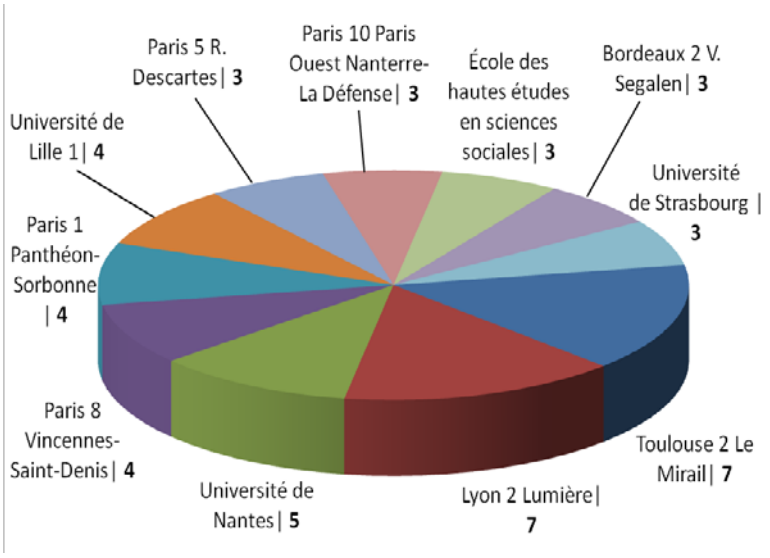

TRAVAIL, FORMATION, INSERTION

- 60 thèses soutenues dans 33 établissements
- Un faible écart entre les établissements représentés : pas vraiment de « chef de file »
- L'Ile-de-France sur-représentée avec 23 thèses (38 %), suivie loin après par l'Aquitaine (5 thèses, 8 %) puis le Nord-Pas-de-Calais (4 thèses, 6 %)

Etablissements comptant au moins trois références de thèses

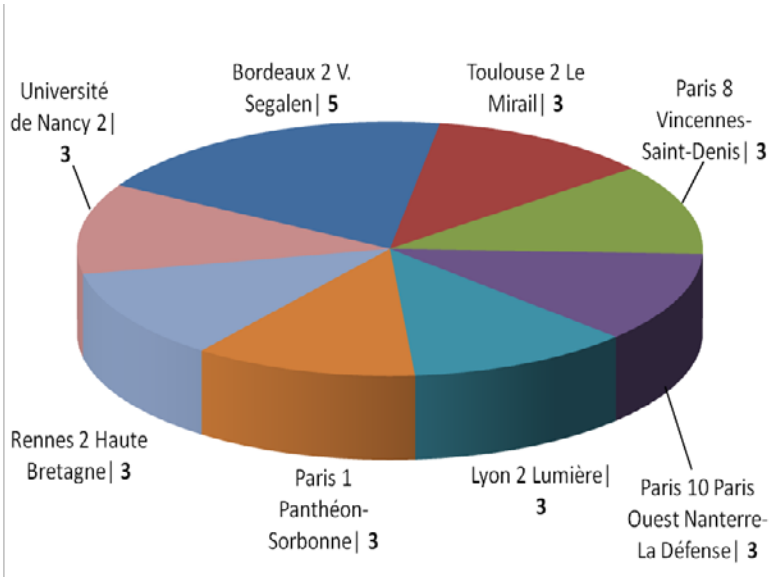

PERSONNES ÂGÉES

- 21 thèses soutenues dans 15 établissements
- Cinq établissements comptant entre 2 et 3 thèses sur ce thème. Pour les dix autres établissements, on compte une thèse pour chacun sur ce thème.
- Egalement une dispersion régionale pour ce thème. Pas d'établissement de soutenance ou de région identifiables comme « chef de file » sur ce thème.

Etablissements comptant au moins <u>deux</u> références de thèses

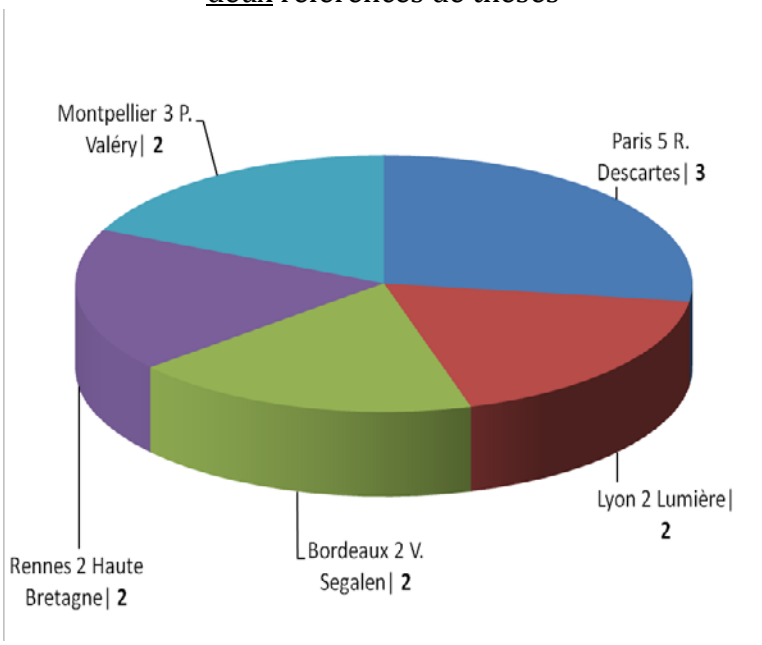

Nous noterons un troisième apport potentiel de Thesis, **l'outil base de données permettant d'effectuer des croisements disciplinaires sur un même thème.** Ainsi, les deux tableaux suivants montrent la répartition disciplinaire des thèses soutenues sur une même thématique.

Handicap 59 thèses	Psychologie	38
	Sciences de l'éducation	14
	Sociologie	2
	Ethnologie	1
	Géographie	1
	Histoire	1
	Sciences économiques	1
	Sciences du langage	1

Immigration 54 thèses	Sociologie	13
	Histoire	10
	Science politique	7
	Droit Public	6
	Ethnologie	5
	Géographie	5
	Sciences de l'éducation	3
	Psychologie	2
	Droit privé	1
	Sciences du langage	1
	Sciences économiques	1

On observe une forte polarisation autour de deux disciplines pour le thème Handicap, alors que les diverses disciplines sont mobilisées pour traiter de l'Immigration. Bien au-delà de cet aspect quantitatif, la base de données peut favoriser les échanges entre disciplines des sciences humaines et sociales : construire une connaissance nécessaire à l'action en confrontant les apports des différentes disciplines constitue à la fois une nécessité et une difficulté pour le travail social.

Conclusion

En définissant, de manière rigoureuse et reproductible, les frontières du champ de recherches concernant l'intervention sociale, la base de données Thesis constitue une étape importante dans la **connaissance, voire la reconnaissance d'un champ de recherche spécifique**. Elle s'inscrit ainsi dans une préoccupation majeure de nombre de professionnels du social. Mais elle aborde ce champ de recherches d'une manière différente de celle habituelle aux praticiens. Ceux-ci ont une vision de la « recherche en travail social » à la fois théorique et programmatique. Lorsqu'ils évoquent ce thème, c'est la plupart du temps pour proposer une question centrale ayant vocation à susciter les travaux ou pour expliciter ce qui caractérise les méthodes ou les postures du chercheur.

Thesis offre un complément à ces réflexions puisqu'elle permet d'accéder à un corpus de recherches propres à éclairer le social. Alors que les tenants de la recherche en travail social se posent la question épistémologique de la définition, Thesis se borne à proposer une délimitation d'un ensemble de recherches. Celle-ci a été effectuée empiriquement en combinant l'analyse de l'ensemble d'un corpus universitaire aisément délimitable (les thèses de toutes disciplines) et la connaissance des besoins documentaires des formateurs des écoles de travail social, connaissance détenue par les membres du groupe de travail et traduite dans le thésaurus de Prisme.

Le dialogue entre ces deux approches, différentes et donc potentiellement complémentaires, devrait, nous l'espérons, être productif et favoriser, au niveau national et régional, l'animation d'un milieu de recherche.